

Château de Valangin: transformation de l'entrée et aménagements extérieurs - Réalisation 1996

Autor(en): **Geninasca, Laurent / Delefortrie, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **124 (1998)**

Heft 14

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-79391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Château de Valangin

Transformation de l'entrée et aménagements extérieurs – Réalisation 1996

Par
Laurent Geninascas et
Bernard Delefortrie
Atelier d'architectes
Neuchâtel

Photos. T. Jantscher

A l'entrée des gorges du Seyon, le château de Valangin, par sa double muraille et sa demeure, a transformé le rocher sur lequel il s'implante en un artefact à l'échelle des éléments naturels environnants : à savoir le Seyon, les forêts et les pâturages.

Cet ensemble « impur », résultat d'une série de transformations et d'interventions à des époques diverses, donne une image unitaire saisissante. Celle-ci est due essentiellement à l'homogénéité des matériaux et aux éléments structurants que sont les murs d'enceinte. Les deux rubans de pierre qu'ils constituent, définissent et hiérarchisent les espaces qui jalonnent le parcours d'accès au cœur du bâtiment (la demeure) selon le principe d'une succession de franchissements de « seuils », renforcés par l'épaisseur des murs à traverser et par le changement de nature des sols.

Le projet s'inscrit dans cette logique de franchissement et propose un dernier « seuil » avant d'arriver au cœur de l'ensemble. Ce qui permet simultanément de répondre à la typologie du complexe moyenâgeux et aux exigences du programme, à savoir d'offrir au visiteur un parcours complet du château, du sous-sol aux combles, de résoudre le conflit entre circulations publiques et privées (accès appartement du concierge), de réaliser des services, de redéfinir la zone d'entrée et de mettre en valeur le parvis, tout cela avec un minimum de moyens. La réponse proposée consiste en un mur de pierre, annoncé par une série de grands emmarchements, placé devant la façade est, qui joue sur l'ambiguïté entre ancien et moderne par sa mise en œuvre et sa matérialisation.

L'espace créé entre le mur et le château proprement dit permet de réaliser naturellement la liaison rez-de-chaussée – sous-sol et de faire vivre au visiteur à travers ce lieu de passage toutes les composantes du site (le rocher de la col-

line, l'assise irrégulière et rugueuse du château et l'omniprésence de la végétation).

Cet espace est protégé des intempéries par une toiture en verre qui souligne la césure entre le mur et la demeure.

Maître de l'ouvrage :
République et Canton de Neuchâtel
Département des finances et des affaires sociales

Conception
et direction architecturales :
Geninascas-Delefortrie

Collaborateurs :
Jean-Michel Deicher
Philippe von Bergen

Direction des travaux :
Intendance des bâtiments de l'Etat





Franchissement du dernier seuil

